

**VILLE DE MONTBELIARD
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD**

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 5 décembre 2025.

Etaient présents :

M. Alexandre GAUTHIER, Mme Christine SCHMITT, M. Philippe DUVERNOY,
Mme Annie VITALI, M. Philippe TISSOT, Mme Léopoldine ROUDET,
M. Christophe FROPIER, Mme Ghénia BENSAOU, M. Eddie STAMPONE,
Adjoint
Mme Evelyne PERRIOT, M. Frédéric ZUSATZ, Mme Gisèle CUCHET, M. Rémi PLUCHE, M. Olivier TRAVERSIER, M. François CAYOT, M. Gilles MAILLARD, M. Karim DJILALI, Mme Nora ZARLENGA, Mme Marie-Rose GALMES, M. Patrick TAUSENDFREUND, M. Mehdi MONNIER, Mme Brigitte JACQUEMIN, M. Bernard LACHAMBRE, M. Eric LANÇON, M. Alain PONCET, Mme Myriam CHIAPPA KIGER, M. Gilles BORNOT, M. Eric MARCOT, Conseillers Municipaux

Etaient excusés :

Mme Priscilla BORGERHOFF avec pouvoir à M. Alexandre GAUTHIER
Mme Sophie GUILLAUME avec pouvoir à M. Christophe FROPIER
M. Rémy RABILLON avec pouvoir à M. Gilles MAILLARD
Mme Sidonie MARCHAL avec pouvoir à M. Eric LANÇON

Etaient absents :

M. Olivier GOUSSET
Mme Hélène MAITRE-HENRIET

Secrétaire de séance : M. Alexandre GAUTHIER

OBJET

CONTRAT DE VILLE UNIQUE – PROGRAMMATION 2025

Cette délibération a été affichée le : 17 décembre 2025

DELIBERATION N° 2025-15.12-36

CONTRAT DE VILLE UNIQUE – PROGRAMMATION 2025

Madame Ghénia BENSAOU expose :

Dans le cadre de la programmation 2025 du contrat de ville unique, les acteurs institutionnels et associatifs de la ville de Montbéliard ont été invités à répondre à un appel à projet annuel lancé par Pays de Montbéliard Agglomération et axé sur les quatre piliers constitutifs du contrat intercommunal que sont :

- le développement économique et l'emploi dans les quartiers,
- la poursuite du renouvellement urbain et l'amélioration du cadre de vie pour une meilleure attractivité résidentielle,
- la cohésion sociale et la cohérence éducative,
- la citoyenneté et le vivre-ensemble.

La ville de Montbéliard et son CCAS se sont engagés à mettre en œuvre pour l'année 2025 les trente actions retenues par les partenaires financeurs dans le cadre de la programmation politique de la ville :

Concernant la ville de Montbéliard :

- Arts de la scène
- Accompagnement pour les 18/25 ans
- MÔM'en nature
- MÔM'en sportif
- Lire, se lier, se relier
- Espace public animé
- Citoyenneté et prévention des conduites à risque
- Prévention et animations de rue
- Actions de Proximité QPV (hors été)
- Clubs langage
- Education au numérique
- Escapade en famille
- Jeunes rencontrés, jeunes informés
- Les rendez-vous de la marelle
- Rapprochement des jeunes inter-quartiers
- Solidarité
- Tous connectés, tous concernés !
- Urban session #18

Concernant le CCAS de Montbéliard :

- Santé pour les seniors
- Fleurissement des pieds d'immeubles
- Jardins solidaires et écologiques
- Sensibilisation à l'environnement
- Murs en couleurs
- Fonds d'intervention pour l'emploi des demandeurs d'emploi
- Chantiers communaux d'insertion
- Cellule des études des profils et solutions pour l'emploi
- Aide à la mobilité
- Direct'emploi
- Accompagnement des femmes isolées
- Accès aux stages et code de l'entreprise

A cet effet, la Ville et le CCAS mobilisent des moyens financiers internes à hauteur de 502 303 € et se voient dotés par les partenaires financeurs d'un montant de subvention de 231 550 € au titre de la programmation 2025 du Contrat de Ville Unique (cf. tableau joint en annexe),

Pour la Ville de Montbéliard, le montant des subventions s'élève à 118 850 €.

Après avis de la commission compétente, le Conseil Municipal :

- adopte les présentes dispositions,
- autorise le Maire ou son représentant à signer les documents afférents.

Pour : 33
Contre : 0
Abstentions : 0

- ADOpte -

Ont signé au registre les membres présents
Le Maire,



Marié-Noëlle BIGUINET

Marie-Noëlle BIGUINET

Déposée en Sous-Préfecture le : 17 décembre 2025